

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2025

Le 20 novembre 2025 à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Murielle GARRIGOU.

PRÉSENTS : MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, M BERNARD, MME MEYER, MME BAHOUGNE, M. ROBERT, M. BIDOUZE, M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL, administrateurs formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M GUIRAUD qui a donné procuration à M. ROBERT
MME ROHEL qui a donné procuration MME GARRIGOU
MME NEOLIER qui a donné procuration MME BOURSEAU

ABSENTES : MME BOUDEAU, MME SANS, MME LANNEJUC.

Après s'être assuré du quorum Mme GARRIGOU fait procéder à la désignation du secrétaire de séance, M. LE BREDONCHEL est désigné à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 9

NOMBRE DE SUFFRANCES EXPRIMES : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 7 novembre 2025

DATE DE L'AFFICHAGE : 25 novembre 2025

★★★★★★★★

RAPPORTEUR : Madame Murielle GARRIGOU

N° 042-25 – OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2025

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de sa séance précédente, le Conseil d'Administration,

ADOpte à l'unanimité des suffrages exprimés

↳ Le PV de la séance du 4 septembre 2025

↳ Le PV est arrêté et signé par le président et le secrétaire de séance.

A Lesparre-Médoc, le 21 novembre 2025

